

REVUE DE PRESSE

8 mars 2022

JOURNAUX **PRESSE** **Radio** information
télé
MÉDIAS *Médias*
sociaux

Afin de se conformer à la Loi sur le droit d'auteur,
la FCSSQ détient une licence autorisant une
redistribution électronique restreinte de ce document.



La Fédération
des centres de services
scolaires du Québec

PRODUIT PAR

influence

Sécurité routière à Québec: priorité aux écoliers

ÉMILIE PELLETIER
LE SOLEIL

En matière de sécurité routière, la Ville de Québec accordera en 2022 une attention particulière à la mise en place de cheminements scolaires aux abords d'une trentaine d'écoles.

Dans un document déposé lundi au conseil municipal et consulté par *Le Soleil*, la Ville de Québec place en priorité l'aménagement de cheminements scolaires pour assurer la sécurité des écoliers.

Elle prévoit «l'élargissement de trottoirs, l'aménagement d'intersections surélevées, la sécurisation des traverses piétonnes, l'installation de signalisation lumineuse et la mise à niveau de la signalisation et du marquage» près de 35 écoles réparties sur le territoire (voir liste ci-dessous).

Un investissement de 3,5 M\$ est planifié pour la réalisation de ces projets, dont la plupart sont situés dans l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge (9). Les autres se répartissent dans la Cité-Limoilou (6), Les Rivières (5), Charlesbourg (3), Beauport (7) et la Haute-Saint-Charles (5).

Les sites visés en priorité sont ceux où les aménagements sont jugés «moins sécuritaires» pour les piétons et où les travaux datent d'il y a plus longtemps. La Ville de Québec répond aussi aux demandes formulées par les centres de services scolaires en priorisant certaines écoles.

L'école St-Malo ne fait pas partie du lot, malgré qu'une jeune écolière de 9 ans ait été blessée à proximité de cet établissement à la fin février, lorsqu'un automobiliste a effectué un virage illégal à un feu de circulation, au coin des rues Marie-de-l'Incarnation et Raoul-Jobin.

L'événement a relancé la demande de changements autour de cette école du quartier Saint-Sauveur.

L'administration Marchand s'était alors engagée, dans les jours suivants, à prendre des «mesures» pour que de tels accidents ne surviennent plus. Une «annonce spécifique» sera faite pour l'école St-Malo, a réitéré lundi au *Soleil* Thomas Gaudreault, attaché de presse du maire.

Sites «accidentogènes» et trottoirs aussi

Outre les cheminements scolaires la Stratégie en sécurité routière 2020-2024 prévoit aussi dès cette année l'amélioration de sites «accidentogènes», de même que le réaménagement et la construction de trottoirs.

Quinze intersections ou tronçons identifiés en raison de leur caractère «accidentogène» ont donc été ciblés. L'effort sera concentré sur le fonctionnement des feux de circulation, l'assignation de voies, la signalisation et le marquage. La Ville de Québec réserve 1,7 M\$ pour les sécuriser.

De même, 34 projets de trottoirs figurent dans la liste du Service du transport et de la mobilité intelligente, pour un total de presque 4,9 M\$. Ensemble, ils regrouperont 9,6 nouveaux kilomètres de trottoirs, incluant ceux prévus pour les cheminements scolaires. Près de la moitié concernent l'arrondissement Beauport (4,5 km).

Fini le masque dans les salles de classe au Québec



Les élèves doivent toutefois continuer d'en porter un dans les aires communes, lors de leurs déplacements ainsi que dans les transports scolaires. PHOTO : GETTY IMAGES / IZUSEK

Radio-Canada

Les élèves québécois du primaire et du secondaire ne sont plus obligés de porter un masque dans les salles de classe.

Ils doivent toutefois continuer d'en porter un dans les aires communes, lors de leurs déplacements ainsi qu'à bord des véhicules de transport scolaire jusqu'à nouvel ordre.

L'entrée en vigueur de ce nouvel assouplissement des mesures sanitaires coïncide, dans plusieurs régions du Québec, avec le retour en classe après la relâche scolaire. L'annonce en avait été faite le 22 février.

La semaine dernière, le gouvernement a également annoncé qu'au plus tard à la mi-avril, avec un préavis de 10 jours, le port du masque ne sera plus obligatoire dans les lieux publics, y compris dans les cégeps et dans les universités.

Il a du même coup annoncé le devancement de certaines autres mesures du calendrier de déconfinement rendu public au début du mois de février. La levée de l'obligation de présenter un passeport vaccinal, par exemple, a été devancée au 12 mars.

Fin du masque en classe dès aujourd'hui

Benjamin Aubert

Alors que la semaine de relâche prend fin pour plusieurs élèves du primaire et du secondaire, le retour en classe vient avec le retrait du masque en classe.

Les élèves devront toutefois continuer à porter le couvre-visage lors de leurs déplacements, dans les aires communes ainsi que dans le transport scolaire.

Il s'agit d'une première étape vers le retrait du port du masque pour l'ensemble de la population. La semaine dernière, Québec annonçait que celui-ci ne serait plus obligatoire dans les lieux publics d'ici au 15 avril prochain. Il faudra attendre au minimum jusqu'à la mi-mai avant de le voir disparaître complètement puisqu'il sera toujours obligatoire dans les transports en commun.

D'autres allègements à venir cette semaine

Par ailleurs, la levée de l'obligation du port du masque en classe n'est pas le seul allègement aux mesures sanitaires dont les Québécois pourront profiter cette semaine. À compter de vendredi, la présentation du passeport vaccinal ne sera plus nécessaire pour accéder aux restaurants, salles de spectacle, cinémas et autres endroits où celui-ci était obligatoire depuis le 1^{er} septembre dernier.

De plus, l'ensemble des lieux publics retrouveront leur capacité maximale. Quant aux restaurants et aux bars, il leur sera de nouveau permis d'exploiter leurs établissements en fonction des heures régulières et de tenir des activités de danse ou de karaoké.

Nouveau projet sur les changements climatiques pour les jeunes du primaire

Katrine Desautels

Nature-Action Québec lance un nouveau projet éducatif, Les changements climatiques et moi, qui s'adresse aux jeunes des écoles primaires. Il s'agit de capsules vidéo scientifiques et interactives portant sur diverses thématiques telles que le cycle hydrologique, le cycle des déchets, le rôle des végétaux ainsi que les biomes et les écosystèmes.

L'objectif est de communiquer des connaissances qui abordent différents phénomènes liés aux changements climatiques aux jeunes âgés de 5 à 12 ans. Cela pourrait influencer positivement leurs habitudes de vie tout en contribuant à la réduction de la production des gaz à effet de serre (GES).

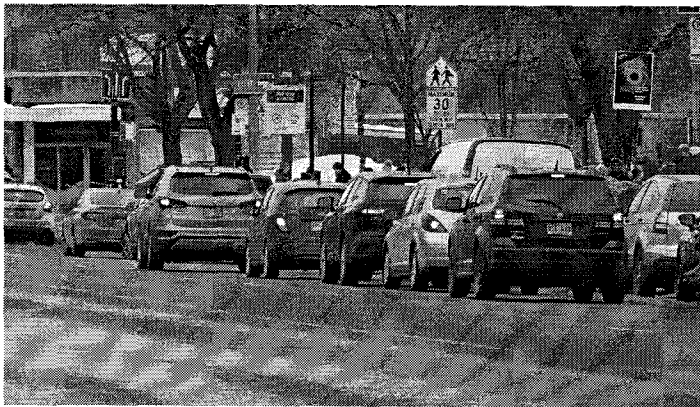
Le projet propose 10 capsules vidéo interactives dans lesquelles les jeunes pourront participer à des expériences en classe ou à la maison. De plus, chaque vidéo est accompagnée d'un jeu-questionnaire qui teste les nouveaux apprentissages.

Le projet Les changements climatiques et moi est une collaboration entre Nature-Action Québec, le Conseil régional de l'environnement de Montréal, la Fondation David Suzuki, le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie ainsi que le gouvernement du Canada.

Sécurité en zones scolaires



Leïla Fayet Journaliste



On peut voir cinq voitures garées en double file sur le boulevard St-Laurent qui laissent descendre des écoliers de l'école Ahuntsic à l'heure d'arrivée du matin du 7 mars 2022. (Photo : jdv – Philippe Rachiele)

La sécurité aux abords des écoles préoccupe, avec raison, les parents. Même si les autorités scolaires et policières font de la sensibilisation auprès des parents et des conducteurs, il y a encore des progrès à faire! Tour d'horizon avec parents inquiets et commandants des postes de quartier du territoire.

« Proche de l'école Saint-André Apôtre, la circulation sur Esplanade entre Henri-Bourrassa et Gouin, est trop rapide. J'ai fait trois ou quatre appels au 311 en trois ans. J'ai écrit une plainte au Poste de Quartier 27. La police m'a répondu et m'a appelée. Mais le résultat est le même... la rue est une véritable piste de course ! », remarque Marie-Claude Boivin, résidente sur la rue Esplanade depuis 2018.

Vitesse ! Tu pourrais blesser mon enfant

Aujourd'hui, mère d'un enfant de trois ans et d'un petit de 18 mois, elle se dit plus sensible à la vitesse des autos. Tous les jours, même à la sortie des classes, vers 15 h 30, les voitures dépasseraient les 30 km/h.

Elle n'a pas encore vu d'agent de police sur Esplanade. Mais, comme elle le dit au *journaldesvoisins.com*, un sourire dans la voix, elle n'est pas à la fenêtre à observer la rue toute la journée.

« Les autos et motos roulent des deux côtés. Si je lève le bras pour leur faire signe de ralentir, certains me montrent la main... Si mon enfant, malgré ma surveillance traversait la rue, pour un ballon par exemple, il serait en danger. Les autos à cette vitesse-là, ça fait peur », s'inquiète Mme Boivin.

D'après le site de la Société de l'assurance Automobile du Québec (SAAQ), à 50 km/h, il faut plus de 30 mètres pour s'arrêter. Cependant, les zones scolaires d'Ahuntsic-Cartierville sont protégées par des règlements et des lois. La limite de vitesse est de 30 km/h.

Vitesse ! Sous le coup de sanctions et de prévention

D'après Alexandre Lelièvre, commandant du poste de quartier 27 (PDQ 27) du Service de police de la ville de Montréal (SPVM) le signalement de Mme Boivin est pris en compte et est en cours d'analyse pour de futures interventions. Il rappelle que le code de la route sanctionne un excès de vitesse. Pour rouler à 50 km/h en zone scolaire, le contrevenant devra payer 110 \$ et aura un point d'inaptitude pour une première infraction.

« Tous les matins d'école, trois agents en sécurité routière patrouillent autour des écoles. Ils verbalisent en cas d'infraction et expliquent pourquoi si nécessaire. Nos trois agents sociocommunautaires interviennent avec les écoles sur la prévention. Nos brigadiers, affectés à des traverses incitent aussi les automobilistes à ralentir », précise M. Lelièvre au JDV.

Et les traverses sous surveillance, mais pas toutes

Le PDQ 27 compte, pour 35 traverses scolaires, 31 brigadiers permanents, dont trois sont en absence prolongée. Il y a six brigadiers surnuméraires dont trois sont aussi en absence prolongée.

Pour fonctionner confortablement, M. Lelièvre considère qu'il faudrait six brigadiers surnuméraires supplémentaires. Quant au PDQ 10, deux nouveaux brigadiers seraient nécessaires. Actuellement, l'équipe du PDQ 10 compte 13 brigadiers permanents et un surnuméraire pour treize traverses scolaires.

Certaines traverses sont prioritaires. Cependant, M. Lelièvre décide aussi d'affecter des brigadiers à des traverses non prioritaires, s'il le juge nécessaire et s'il a assez de brigadiers.

D'après le document Commission sécurité publique, les brigadiers scolaires, février 2019, une traverse est qualifiée de prioritaire lorsqu'elle est « fréquentée par 15 enfants et plus [avec] un indice de risque supérieur à 9 ».

Des indices, des calculs et des priorités

Cet indice est calculé grâce au débit de circulation, au nombre d'écoliers résidant dans le secteur et qui croisent l'intersection, à la vitesse de circulation constatée, à la largeur moyenne de la rue et à la distance à laquelle un conducteur peut apercevoir l'intersection. Mais que se passe-t-il en cas d'absence d'un brigadier ?

« Un brigadier surnuméraire est alors affecté à la traverse orpheline. Mais s'il n'y a pas de brigadier surnuméraire disponible, c'est un brigadier affecté à une traverse non prioritaire qui sera choisie. Et s'il n'y a aucun brigadier disponible, c'est un agent du PDQ qui assurera la traversée des écoliers », déclare M. Lelièvre.

Et comme l'indique le document de la commission sécurité publique, pour les traverses non prioritaires, « le personnel policier patrouillant le secteur accordera une attention spéciale à la traverse. » Quoi qu'il en soit, pour les deux commandants, le maître mot est la sécurité des enfants et étudiants aux abords des écoles. Néanmoins, selon eux, il ne faut pas confondre sécurité et cohabitation.

Cohabitation versus sécurité

La cohabitation, c'est la gestion de l'espace et du temps entre les riverains, les passants (piétons et écoliers à pied), les automobilistes, les cyclistes, les autobus scolaires, les parents, les enfants, les étudiants, les enseignants, etc.

« Et la sécurité en zone scolaire, c'est d'abord éviter les accidents, par le respect de code de la route, accompagné de l'affichage clair de la signalisation et des traverses de piéton bien définies », précise M. Lelièvre.

La sécurité en collaboration

Mais ce n'est pas tout, il faut aussi compter sur la collaboration de la communauté. Les écoles relaient les consignes de sécurité, l'éducation et la prévention en travaillant avec les deux agents sociocommunautaires du PDQ 10 et les trois agents du PDQ 27, à l'occasion d'ateliers, par exemple.

Les commandants informent aussi les directions des écoles des présences policières planifiées. Les commandants Lelièvre et Jean-Michel Brunet (PDQ 10) attendent, quant à eux, les changements apportés aux calendriers scolaires en cours d'année. Ils évitent ainsi de déployer des brigadiers pour les congés exceptionnels ou les journées pédagogiques déplacées.

Les témoins d'incivilités et d'infractions sont également invités à communiquer avec les PDQ, soit par téléphone, soit par courriel. Les commandants pourront ainsi constater les faits et agir en conséquence.

En outre, en septembre de chaque année, les deux PDQ «envahissent» les zones scolaires.

« Nos 50 agents doivent patrouiller aux abords des écoles. Ils sont même libérés de la réponse aux appels, sauf urgence », explique le commandant Brunet.

Pour les deux PDQ, les données collectées sur le terrain permettent de planifier des actions et des interventions. Selon le commandant Brunet, durant l'année, tous les deux mois environ, les trois agents de sécurité routière du PDQ 10 sont présents aux diverses traverses scolaires. S'ensuit l'ajustement des actions planifiées et interventions en cas de besoin.

« Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas d'accidents graves dans nos zones scolaires, qu'il faut attendre qu'il y en ait. La prévention n'est pas visible, mais indispensable », précise M. Brunet.

De plus, avec le Plan local de déplacements (PLD), l'arrondissement réalise des travaux pour améliorer la sécurité.

La sécurité et l'aménagement des zones scolaires

Le PLD s'appuie sur différents outils dont le Plan de gestion des déplacements (PGD) et les Plans de déplacements scolaires (PDS) élaborés en collaboration avec Vélo Québec. Selon Jean-François Desgroseilliers, directeur de cabinet du bureau de la mairesse, une vingtaine d'écoles ont déjà bénéficié d'actions pour améliorer la sécurité des zones scolaires. Il en cite quelques-unes.

Des saillies, dos d'ânes et refuges piétons sécurisent les alentours des écoles François-de-Laval (2020), Augustin-Roscelli (2020), Louisbourg (2020), La Visitation (2021), Saint-Simon-Apôtre (2021), John-Caboto (2021) et Saint-André-Apôtre (2021-22).

Les pistes cyclables Prieur et Sauriol passent à proximité de cinq écoles primaires et deux écoles secondaires. Le Réseau Express Vélo (REV), la piste cyclable sur Saint-Firmin et le prolongement des pistes Georges-Baril et Gouin Est permettent aux élèves de se rendre aux écoles Sophie-Barat, Fernand-Seguin et La Visitation.

Et des afficheurs de vitesse dynamiques sont en cours d'installation, près des écoles François-de-Laval, Ahuntsic, Augustin-Roscelli, Christ-Roi et Louis-Colin.

Une fin qui n'en n'est pas une

« [Et] Nous avons aussi des petits défis comme l'amélioration de la signalisation et des lumières, ou encore les nouveaux camions avec un angle mort plus important. La sécurité, ce n'est jamais fini », conclut le commandant Brunet.

Retour du Carrousel international du film de Rimouski



L'identité visuelle de la 39e édition du Carrousel faite par Rachel

Samson



Par Véronique Bossé

Le Carrousel international du film de Rimouski se tiendra du 26 mars au 3 avril prochain et présentera une programmation variée par le biais de ses nombreux partenaires.

Plusieurs activités bien connues du festival seront de retour cette année : dès demain s'amorcera le volet scolaire du festival, en formule hybride. Les Midi-Carrou sont une nouveauté de 2022 et proposent des ateliers « spécialement imaginés pour attiser la curiosité cinématographique des élèves de secondaire ». De plus, quatre des programmes de films seront suivis par des activités ludiques :

- Un petit oiseau m'a dit – programme pour les 4 – 7 ans sera suivi d'une exploration musicale animée par l'École de Musique de Rimouski
- Drôles d'oiseaux – programme pour les 8 – 12 ans sera suivi par une activité autour du monde par le conteur Jean Kabouta et AIBSL.
- Science et environnement – programme thématique à partir de 7 ans sera suivi d'un atelier animé par Les Débrouillards.
- La projection Carte Blanche RIDM, le documentaire DRAG KIDS sera accompagné par une activité Trouve ton drag intérieur imaginée par Boud.

Le samedi soir du 2 avril sera consacré aux adolescents avec les activités : Jeunes programmeurs, Courts d'écoles et le Karaoké du mois d'avril. Enfin, dès le 26 mars, il sera possible pour les adolescents de visionner le programme L'Oiseau de nuit, directement sur La Fabrique culturelle de Télé-Québec.

Les ambassadeurs

Une autre nouveauté de 2022 est l'ajout d'ambassadeurs, c'est-à-dire cinq personnalités que le Carrousel met de l'avant pour leur façon de faire « rayonner la jeune ou le cinéma à leur façon ». Il s'agit de Jean-Philippe Catellier, Rose Lavie-Darling, Dominique Savard-Massicotte, d'Alexandre Boudreault et de Caroline Laberge. Les cinq ambassadeurs ont chacun eu l'occasion de discuter de la culture, de la jeunesse et du cinéma dans le cadre de leur nomination. Ces courtes entrevues sont disponibles sur le site du festival.

La compétition

Encore cette année, de nombreux films sont en compétition pour les prix : Meilleur court métrage pour enfants, Meilleur court métrage pour adolescents, Meilleur court métrage collégial et le prix Carrousel André-Melançon. La remise des prix se fera en direct du Facebook du Carrousel le 3 avril lors de la conclusion du festival.

Volet professionnel

Le Carrousel accueillera la scénariste Catherine Léger comme mentore de la résidence créative 2022 qui se déroulera à la Maison des Stagiaires des Jardins de Métis. Quatre scénaristes participeront avec les quatre scénarios sélectionnés :

- Stéphanie Bélanger avec le court-métrage « Juliette et le loup »
- Mathilde Jalbert avec le court-métrage « Dérégées »
- Myriam Farsaoui avec son long métrage « Entre les deux mon cœur balance »
- Camille Trudel avec le long métrage « La peau chagrine »

De plus, trois ateliers à destination des professionnels seront offerts en parallèle pendant la semaine du festival, en plus de l'atelier discussion « Filmer la jeunesse » qui rassemblera deux cinéastes de la relève.

La lanterne magique

Les inscrits du concours la Lanterne Magique auront la chance de rencontrer virtuellement le cinéaste d'animation originaire de Rimouski Jean-François Lévesque. Organisé en amont du festival, ce sera

l'occasion pour les participants de lui parler de leur projet en devenir, de le questionner sur diverses techniques et d'en savoir plus sur le métier d'animateur.

Les Vitrines du Carrousel

Le projet les Vitrines du Carrousel consiste à faire sortir le cinéma des salles conventionnelles pour animer trois lieux de Rimouski et du Bic : (la bibliothèque Lisette-Morin, la bibliothèque Émile-Gagnon et les Halles Saint-Germain). Ces trois lieux seront respectivement animés des Biblio-Ciné et de Cabana-Ciné du 5 mars au 3 avril.

Un ex-enseignant en prison pour des contacts sexuels

PASCAL FAUCHER

La Voix de l'Est

Un ex-enseignant d'éducation physique ayant œuvré à Bedford et Notre-Dame-de-Stanbridge, en Estrie, a pris lundi le chemin de la détention.

La cour a condamné Michaël Raymond, 33 ans, à purger sept mois de prison pour les crimes d'attouchements et de contacts sexuels avec un mineur qu'il a reconnu avoir commis, à la fin des années 2000.

Alors étudiant en enseignement du primaire, il avait, dans un contexte de jeu, mis son pénis sur la bouche d'un garçon de sept ans de son entourage.

Il a ensuite frotté son pénis sur l'anus de la jeune victime. En tout, M. Raymond a reconnu trois événements délictuels survenus à Bedford.

Au moment de rendre sa sentence, la juge Julie Beaudesne, de la Cour du Québec, a pris en considération le fait que l'accusé domicilié à Saint-Jean-sur-Richelieu avait tout avoué à la suite de son arrestation en 2020.

Il a également exprimé des remords, entamé une thérapie et est demeuré professionnellement actif, bien qu'il ne soit plus enseignant.

Le jeune âge de la victime, la brisure du lien de confiance qui l'unissait à l'accusé et les «gestes intrusifs» commis ont toutefois penché du côté des facteurs aggravants.

«Il est inquiétant de constater que la majorité des jeunes victimes d'agression sexuelle le sont par des personnes qu'ils

connaissent», a souligné la juge Beaudesne, siégeant au palais de justice de Granby.

«Ce type de crime est inacceptable et cause un tort incommensurable à la victime et à la société.»

La culpabilité morale de Michaël Raymond est grande, a-t-elle ajouté, et «bien qu'il réfute avoir une attirance sexuelle envers les enfants, je l'encourage à poursuivre sa réflexion».

Inscrit à vie au Registre des délinquants sexuels

En plus de la détention imposée, l'accusé sera inscrit au Registre des délinquants sexuels à perpétuité puisqu'il a été trouvé coupable de deux infractions.

À sa sortie de prison, il lui sera également interdit d'être seul avec des mineurs — hormis ses propres enfants — ou d'être dans des endroits où il pourrait raisonnablement s'en trouver pour une période de 10 ans.

M. Raymond ne s'est pas exprimé au moment de sa sentence. À sa dernière comparution, il avait présenté des excuses à la victime et assumé sa responsabilité.

La poursuite, représentée par Me Valérie Simard-Croteau, réclamait deux ans de prison tandis que Me Nicolas Cossette, à la défense, suggérait 90 jours de détention à purger les week-ends.

Cette avenue d'entrée de jeu a été écartée par le juge Beaudesne puisqu'en temps de COVID, ces peines de prison dites «discontinues» sont refusées par les établissements carcéraux.

Ouverture sur le monde

Les élèves de la Farnham Elementary School aident de jeunes Kenyans

CLAUDE HÉBERT

chebert@laveniretdesrivieres.com

ÉDUCATION. Le 14 février avait une signification toute spéciale cette année pour les élèves de l'école Farnham Elementary. Cette journée-là coïncidait en effet avec la clôture de la campagne de levée de fonds au profit d'un groupe de jeunes Kenyans.

Pas moins de 65 élèves de Farnham et des environs, répartis au sein de quatre classes, ont rivalisé d'imagination pour réunir la somme nécessaire au paiement des frais de scolarité de dix enfants de leur âge fréquentant l'école primaire de Sokoro, au Kenya.

La vente de suçons au chocolat organisée par le groupe de première année, de l'enseignante Samantha Gagnon, a rapporté 465 \$ alors que la fabrication de cartes de Noël bilingues par les élèves de deuxième année, d'Amanda Perkins, a généré des recettes de 520 \$. La classe jumelée de quatrième et de cinquième années, de Michelle Trensfield, a par ailleurs amassé 290 \$ au moyen d'une collecte de canettes vides. La classe jumelée de cinquième et de sixième années, sous la responsabilité des enseignantes Samantha Piette et Jessica Pinsonneault, a finalement récolté 630 \$ avec une session de dribble au basketball d'une durée de 60 minutes.

« Comme les frais d'inscription à l'école primaire de Sokoro s'élèvent à 230 \$ par enfant, l'objectif de la campagne avait été fixé à 2300 \$.

Nous avons finalement recueilli 3537 \$, soit plus d'un millier de dollars de plus que prévu.

La directrice Keziah Njuguna et les dix professeurs de cet établissement de 800 élèves décideront à quoi la somme excédentaire peut bien servir », signale la directrice de l'école Farnham Elementary, Catherine Canzani.

D'UNE PIERRE DEUX COUPS

En plus de contribuer à une cause humanitaire, les élèves de l'école Farnham Elementary ont notamment eu la chance d'assister à une rencontre virtuelle sur grand écran avec des enseignants et élèves de l'école primaire de Sokoro au moyen de l'application Zoom.

« Nos élèves ont pu se rendre compte que le mode de vie et l'environnement scolaire du Kenya sont bien différents de ceux du Québec. À Sokoro, les murs de l'école sont faits de bois et de ciment. Les jeunes Kenyans n'ont pas accès à un ordinateur personnel et ne peuvent assister aux sessions Zoom que sur l'écran d'ordinateur de leur enseignant. Il y a malgré tout des similitudes, des ressemblances, car les élèves des deux pays ont tous un cœur d'enfant », précise l'enseignante Amanda Perkins.

PRÊTS POUR UNE 3^e ÉDITION

L'école Farnham Elementary en est à sa deuxième collaboration avec l'école primaire de Sokoro.

Lors de l'année scolaire 2020-2021, l'établissement de la rue Saint-Joseph avait amassé des fonds pour l'achat de cadeaux de Noël (des ballons de soccer notamment) destinés aux jeunes Kenyans.

« J'ai fait la connaissance de l'enseignant Stephen Maura sur le réseau LinkedIn, voilà cinq ans, et nous sommes rapidement devenus amis. L'idée d'établir une forme de collaboration entre nos deux écoles a germé au fil de nos discussions », explique la directrice Catherine Canzani.

La direction et le personnel de Farnham ont visiblement adoré l'expérience et sont déterminés à remettre ça l'an prochain.

« Nous souhaitons faire quelque chose de différent, mais nous n'avons pas encore décidé à quoi les fonds amassés pourraient bien servir. Je sais cependant qu'il existe des besoins dans cette communauté au niveau de l'approvisionnement en eau. L'argent pourrait également être utilisé pour l'achat d'équipement sportif », ajoute Mme Canzani.



Pour l'amour de la langue française et de l'enseignement

Éric Patenaude
epatenaude@granbyexpress.com

Se retrouver devant un groupe d'élèves du secondaire pour transmettre sa passion pour la langue française. Cette vocation, c'est celle de Julie Boivin, une enseignante à l'école J.-H.-Leclerc, qui voue un amour fou pour l'enseignement et les jeunes depuis près de 30 ans. Parcours inspirant d'une femme d'exception

Pour cette native de Saint-Paul-d'Abbotsford, rien ne laissait croire qu'elle reviendrait un jour à J.-H.-Leclerc au terme de ses études secondaires. Après avoir complété ses études universitaires, elle est de retour là où tout a commencé afin de partager ses connaissances grammaticales et linguistiques aux générations à venir. Enseignante au régulier, au programme d'éducation internationale et en francisation. Julie Boivin goûte à tout. Mais au-delà de l'ABC de la langue française, ce qui l'anime, c'est les élèves.

« Pourquoi je suis enseignante ? Je ne le sais pas vraiment. C'est arrivé comme un accident, mais j'aime vraiment ça », raconte-t-elle en riant. « J'aime tous les ados, mais j'ai

un penchant pour les *pockés*. Ils ont beaucoup de choses à nous apprendre. Ils sont très combatifs. »

Alors qu'on voit des enseignants désabusés quitter le navire pour embrasser une nouvelle carrière, Julie Boivin a toujours la même énergie en dépit des aléas du métier. Tout est une question de passion et de sincérité envers les jeunes, affirme-t-elle.

« Quand on est vrai, c'est payant et quand on montre qui on est, en retour, on nous fait confiance. Enseigner aux ados, il faut être *groundé* et ne pas les juger. Quand on travaille avec eux, tranquillement, on voit les barrières qui tombent et ça fait plaisir. »

Des femmes inspirantes

Au cours de sa carrière, Julie Boivin avoue avoir croisé plusieurs femmes sur son chemin qui l'ont inspiré à devenir l'enseignante qu'elle est aujourd'hui. Parmi elles, l'ex-directrice générale de Solidarité Ethnique de la région de la Yamaska (SERY), Joanne Ouellette.

« Joanne, c'est une inspiration incroyable. Quelle femme extraordinaire. » « Je suis la somme de toutes les femmes que j'ai croisées durant ma vie. J'ai été chanceuse, car j'ai rencontré de super femmes et des collègues incroyables. Même ma mère a travaillé ici. Ce

sont toutes des femmes exceptionnelles et je suis bien contente d'avoir appris d'elles. »

Or, bien qu'elle se passionne pour la littérature et la langue française, l'enseignante d'expérience sait très bien que cette matière académique n'est pas une partie de plaisir pour bien des ados. Pour capter son auditoire, tout est dans l'art de présenter la matière, estime-t-elle.

« Je suis très exigeante avec les élèves. Ils le savent et ils me le disent. Mais la rigueur, ça ne veut pas dire que tu n'as pas de plaisir. Quand c'est bien fait et que tu es fier de toi, tu as ta récompense. »

Julie Boivin sait toutefois que le temps file surtout lorsque vous commencez à enseigner aux enfants d'anciens étudiants. Oui, la retraite approche, mais pour l'heure, elle continue de faire rayonner la langue française auprès de ses élèves.



La qualité de l'air dans les écoles est bonne, affirme le CSS Marie-Victorin

MICHEL HERSIR
MHERSIR@GRAVITEMEDIA.COM

De décembre 2020 à mars 2021, le ministère de l'Éducation a lancé une opération pour évaluer la qualité de l'air dans les écoles de la province. Sur le territoire du Centre de services scolaire (CSS) Marie-Victorin et de la Commission scolaire (CS) Riverside, huit écoles ont dû rapidement apporter des correctifs. Un an plus tard, des lecteurs de CO2 sont maintenant installés dans la majorité des classes et la qualité de l'air est bonne, affirme les instances scolaires.

Alors qu'il est à finaliser l'installation des lecteurs dans toutes ses classes, le CSS Marie-Victorin souligne qu'il pourra sous peu cibler les actions à poser.

«Cela étant, nous sommes néanmoins en mesure de confirmer qu'à l'heure actuelle, la qualité de l'air intérieur dans nos écoles est bonne et qu'il n'y a pas d'enjeux pour la santé des occupants», affirme le conseiller

en communications au CSS Marie-Victorin, Pierre-Luc Dery.

Il ajoute qu'une équipe dédiée à l'entretien des systèmes de chauffage et de ventilation est à l'œuvre quotidiennement et que des interventions sont régulièrement faites afin de maintenir et d'améliorer la qualité de l'air intérieur des bâtiments.

LECTEURS ET SENSIBILISATION À RIVERSIDE

Des lecteurs ont également été installés à la CS Riverside, qui encadre les écoles anglophones de la région.

«De la sensibilisation et de la formation en ce qui a trait aux procédures de ventilation naturelle ainsi que pour les nouvelles sondes ont également été faites au niveau des équipes-écoles», indique l'agente d'administration à la direction générale de la CS Riverside, Corinne Laydu-Durnin.

«Le suivi indique que les paramètres de qualité de l'air sont respectés», ajoute-t-elle, précisant que tout l'équipement pour faire les tests avait été reçu et que les ajustements

sont apportés «en continu».

FENÊTRES OUVERTES EN HIVER

Si l'ouverture des fenêtres est l'une des mesures préconisées pour aérer les classes lorsque possible, les grands froids de cet hiver ont posé un défi aux enseignants.

«La consigne a été donnée que, bien que cela puisse avoir un effet sur la concentration de CO2, il importe que la température dans les locaux demeure adéquate», soutient M. Dery.

Selon le CSS Marie-Victorin, il était demandé que l'ouverture des fenêtres soit partielle, de courte durée, et idéalement, effectuée lorsque les enfants étaient hors de la classe, comme à la récréation.

